

ce plan de retraite anticipée que le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Je le répète, le ministre avalise-t-il la retraite obligatoire des mineurs de Cape Breton à l'âge de 60 ans?

L'hon. A. J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, si vous voulez me permettre de répondre, ce plan a été approuvé...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je n'autorise le ministre à répondre qu'en sa qualité de ministre. Et ici, je dois le dire, je ne suis pas du tout sûr que la question posée par le député au ministre se rapporte...

Une voix: C'est bien possible.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. J'apprécie les suggestions et les avis du député d'Edmonton-Ouest. Je donne donc la parole au ministre en raison de ses fonctions ministérielles et je lui permets de répondre à la question.

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, le régime d'ensemble auquel le député se réfère a été approuvé par le gouvernement du Canada. Suivant les termes de la loi, il a aussi été soumis au gouvernement de la Nouvelle-Écosse et, sauf erreur, il n'y a pas eu d'objection non plus de ce côté-là.

M. David Lewis (York-Sud): Je dois rappeler encore au ministre que sa réponse ne concorde pas avec les faits et que le Conseil du Trésor n'a pas encore approuvé la chose.

M. l'Orateur: Les députés en conviendront peut-être, je n'avais pas tort de dire, il y a 15 ou 20 minutes, que nous nous lançons dans un débat. J'ai l'impression que le député d'York-Sud désire poser une question supplémentaire.

M. Lewis: En effet, monsieur l'Orateur. Ma question supplémentaire s'adresse au secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale et se rapporte à la réponse qu'il a fournie, s'il s'en souvient encore. Sait-il si la Société a adopté effectivement une ordonnance qui comporte la retraite anticipée comme le stipule l'article 18 de la loi pertinente? Cette ordonnance a-t-elle été présentée au Conseil du Trésor et en a-t-elle reçu l'approbation selon les dispositions du paragraphe 3 de cet article?

M. Honey: Monsieur l'Orateur, je ne suis pas personnellement en mesure de répondre à la question de mon honorable ami. Le minis-

[M. MacInnis.]

tre sera ici demain. Il se trouvait à l'extérieur d'Ottawa hier pour affaires officielles. Il doit être ici demain et il pourra alors s'occuper de la question.

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): On a parlé du ministre de l'Expansion économique régionale. Il est dans le corridor et je me demande pourquoi il n'est pas venu à la Chambre aujourd'hui. Je tiens à signaler, à ce sujet, que j'ai tenu un registre de l'assiduité des ministres. En 49 jours de séance, les ministres se sont absentés 83 fois alors qu'ils auraient dû être à la Chambre.

M. l'Orateur: Je crois que le député d'York-Sud veut poser une question supplémentaire.

M. Lewis: A propos de la question soulevée par le député de Cape Breton-East Richmond, j'aimerais qu'on renseigne la Chambre à ce sujet. La loi n'exige pas l'approbation du ministère ou du cabinet. Elle prévoit simplement que la retraite prématurée des employés fasse l'objet d'un règlement administratif de la Société ou que ce règlement soit approuvé par le Conseil du Trésor. Le secrétaire parlementaire fera-t-il les recherches voulues et nous donnera-t-il une réponse demain, que ce soit lui, le ministre de l'Expansion économique régionale ou même, pourquoi pas, le président du Conseil du Trésor?

M. Honey: Oui, je vais m'occuper de la chose.

[Français]

LES AÉROPORTS

MONTRÉAL—ENTRETIENS RELATIFS À L'EMPLACEMENT DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL

L'hon. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

Est-il en mesure de faire rapport au sujet de sa rencontre d'hier avec l'honorable Jean Lussier, ministre des Affaires municipales du Québec, relativement à l'emplacement du futur aéroport international?

[Traduction]

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, nous avons tenu une réunion hier après-midi et nous avons examiné la position des deux gouvernements, qui effectueront maintenant une revue de ces positions.